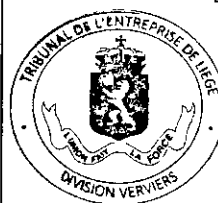


**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

***26067424***Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers**04 MAI 2026**

Greffe greffier

N° d'entreprise : **431 461 938****Nom**(en entier) : **L'Avenir du Waux-Hall**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association Sans But Lucratif**Adresse complète du siège : **Rue Tahan 12, 4900 Spa**

Objet de l'acte : Modifications de la composition du conseil d'administration votées lors de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2026

Nominations - remplacement

Conseil d'administration

L'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2026 a décidé ce qui suit :

L'assemblée générale prend acte du décès de Madame Anne Descy, administratrice de l'association.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration doit être composé d'au moins trois administrateurs.

Il y a dès lors lieu de pourvoir à son remplacement.

Madame Philippe Alexandra pose sa candidature en qualité d'administratrice.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide ce qui suit :

- Élection d'une administratrice

L'assemblée générale décide d'élire, pour une durée de cinq ans, en qualité d'administratrice :

Madame Philippe Alexandra, domiciliée avenue Dr. Pierre Gaspar 21 à 4900 Spa, née le 22 janvier 1967.

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

L'intéressée déclare accepter son mandat.

- Harmonisation de la durée des mandats

Afin d'assurer une cohérence dans la durée des mandats des administrateurs, l'assemblée générale décide de prolonger les mandats des administrateurs suivants de manière à ce qu'ils prennent tous fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2031 :

•Monsieur Gazzard Frank, domicilié rue Tahan 12 à 4900 Spa, né le 19 mai 1965

•Madame Barzin Jacqueline, domiciliée avenue Clémentine 4 à 4900 Spa, née le 21 octobre 1946

Cette décision est adoptée à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

Les intéressés déclarent accepter cette prolongation de leur mandat.

- Répartition des fonctions

Les administrateurs désignent entre eux :

•en qualité de président : Monsieur Frank Gazzard

•en qualité de secrétaire : Madame Jacqueline Barzin

•en qualité de trésorière : Madame Alexandra Philippe

Dépose en même temps le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 22 avril 2026.

Personnes ayant le pouvoir de représenter l'ASBL :

Frank Gazzard, Président

Jacqueline Barzin, Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 26/05/2026 - Annexes du Moniteur belge